

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN



Tout d'abord, nous voudrions avoir une pensée pour notre collègue Samuel Paty assassiné et décapité au nom de l'islamisme radical. Cet événement a profondément bouleversé l'ensemble des personnels de l'Education et plus particulièrement les enseignants. A la fois émus, tristes, inquiets et en colère, nous nous sommes tus et nous sommes recueillis.

Le temps du deuil n'est cependant pas le temps médiatique et politique à en croire la rapidité avec laquelle le ministre et avec lui le gouvernement, se sont empressés d'œuvrer à la récupération politique de la décapitation de notre collègue bien aidés en cela par une complaisance médiatique des plus inquiétantes.

Nous avons dû supporter le racisme ordinaire et décomplexé sur tous les plateaux télévisés et alors que les ministres appelaient à l'unité, ils désignaient de manière à peine dissimulée 2 ennemis : l'islamisme politique et ses « complices intellectuels » les enseignants à l'université, les syndicats et les partis d'opposition de gauche. Pourquoi ces accusations de « *complicité intellectuelle du terrorisme* » à l'encontre de ces organisations ? Parce que, comme beaucoup d'autres organisations syndicales ou politiques, dont la CGT, elles ont participé à une marche le 10 Novembre 2019 suite à l'attentat, perpétré par un ex-candidat du Front National aux élections départementales, contre la mosquée de Bayonne ?

Balayée donc une réflexion de fond sur la protection statutaire due aux enseignants comme à tout autre agent de la Fonction publique et bien trop souvent foulée au pied par une hiérarchie prompte au contraire à exercer des pressions sur les personnels. Notre ministère n'a même pas su mettre en place dans les établissements scolaires des conditions sereines lors de la reprise pour pouvoir rendre à notre collègue assassiné un hommage digne. Même cela il a fallu l'arracher de haute lutte. Aussi comment ne pas évoquer aujourd'hui les 4 de Melle, sanctionnés contre l'avis des CAPA disciplinaires (Sylvie déplacée d'office ; Cécile exclue 15 jours, Aladin rétrogradé à l'échelon 1, Sandrine qui a reçu un blâme). Ces sanctions ne nous feront pas taire. Au contraire.

Alors une bonne fois pour toute, non, nous ne sommes ni des « *islamo-gauchistes* », ni des fainéants, ni des « *preneurs d'otages* », ni des héros, juste des enseignants qui essayons de faire notre travail et de le défendre !

Mercredi 28 Octobre, le président Macron a donc annoncé un nouveau confinement du pays pour faire face à la crise sanitaire. Mais contrairement au premier, les écoles, collèges, lycées resteront ouverts « *sur le principe d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* ». Pour les personnels éducatifs, comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activité, ce confinement sera en fait un couvre-feu quotidien sur leur loisir et leur vie sociale hors de leur lieu de travail et de leur foyer.

L'adage qui veut qu'on apprenne de ses erreurs ne semble guère s'appliquer à notre ministre. Déjà le jour de la pré-rentrée le 31 août, nous dénoncions lors d'un rassemblement devant la DSDEN l'impréparation de cette rentrée scolaire 2020. Nous avons alors alerté notre hiérarchie sur les failles béantes de ce protocole qui pouvait essentiellement se résumer en une obligation, le port du masque pour les élèves et les enseignants dans le second degré et uniquement pour les enseignants dans le premier degré. Nous l'avions alertée sur ces effectifs surchargés qui favoriseraient la diffusion du virus, sur la demi-pension où toute tentative de mise en place de distance physique s'avèrerait impossible dans de trop nombreux établissements, sur la nécessité d'embaucher des agents afin de pouvoir respecter les consignes -pourtant revues à la baisse- liées au nettoyage, à la désinfection et à l'aération des locaux, sur les lavabos qu'il manquerait, sur les masques que nous souhaitions de type chirurgicaux jetables et non en tissu pour les enseignants (de type 2 dans le 1<sup>er</sup> degré) et surtout gratuits et fournis pour tous (élèves et personnels éducatifs) par l'Etat. Enfin nous avons condamné le décret du 29 Août qui restreignait drastiquement la liste des pathologies permettant d'être considéré comme personnels vulnérables. En vain.

Nous avons retrouvé nos classes surchargées et même brassées en lycée du fait de la réforme en 1<sup>ères</sup> et en Terminales, les cantines n'ont pu être aménagées et les élèves ont reçu par la Région ou le conseil départemental 2 masques en tissu pour les 7 premières semaines, masques qui devraient être lavés quotidiennement. Durant 7 semaines, des collègues ont été placés en isolement, en ASA ou en CMO, quand nos classes, elles, perdaient régulièrement deux, trois, quatre élèves par semaine le tout dans la plus grande opacité. Reconnaissons-le toutefois, nous n'avions pas alerté sur un point : jamais

nous ne pouvions penser que les masques en tissu, fournis dans les établissements scolaires, pourraient s'avérer nocifs et ne seraient donc plus distribués... après sept semaines d'utilisation.

Autre ombre au tableau pour la communication gouvernementale, le Conseil d'Etat le 15 Octobre suspendait les nouveaux critères de vulnérabilité et en attendant d'un nouveau décret, ceux du décret du 5 Mai 2020 s'appliqueraient à nouveau.

Alors face à la reprise de l'épidémie, face à cette 2<sup>ème</sup> vague dont personne n'avait prévu l'ampleur nous disait récemment avec une assurance déconcertante notre président, notre ministre nous a annoncé donc un protocole « durci » ou « renforcé » pour cette rentrée le 2 Novembre mais qui finalement devait être effectif le 9 Novembre, le tout bien entendu sans journée ou ½ journée pour le mettre en place : ça aussi il a fallu l'obtenir !

Le protocole pour faire face à cette 2<sup>ème</sup> vague est donc renforcé ?

Si l'on ne s'en tient qu'aux seules obligations, le renfort est au mieux cosmétique dans le 2<sup>nd</sup> degré et se résumerait essentiellement au port du masque pour les élèves en élémentaire, les élèves de moins de 11 ans n'étant finalement pas si « *peu ou pas contaminants* » que cela ? Une fois de plus la santé des personnels et des élèves ne semble pas avoir été la préoccupation principale du ministre. Les seules obligations nouvelles concerneront donc l'aération plus fréquente des locaux et un nettoyage des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves plusieurs fois par jour ! Deux obligations qui nécessiteraient pour être mises en place un temps de travail encore supplémentaire pour des agents déjà en sous-effectifs et déjà épuisés par la charge de travail demandée. Le reste du protocole « renforcé » consiste, dans la mesure du possible, à, dans la mesure du possible limiter le brassage des classes, dans la mesure du possible des groupes de classe, dans la mesure du possible des niveaux, dans la mesure du possible, mais obligatoirement avant le 9 !

Rien alors sur les demi-groupes demandés, rien sur les locaux réquisitionnés, rien sur les cantines et horaires de cantines aménagés, rien sur la pratique de l'EPS, rien sur le nettoyage des salles spécifiques, rien sur les agents embauchés, rien sur les fermetures de classes en cas d'élèves ou de personnels positifs, rien sur les masques gratuits et fournis pour tous. Rien.

Tout cela il faudrait l'arracher ! Trop, c'était trop ! Alors pendant une semaine, dans tout le département, la contestation est montée, d'AG en débrayages, de droit de retrait en droit de grève, les collègues localement ont dit STOP. STOP à cette maltraitance institutionnelle car c'est de cela qu'il s'agit. STOP à cette insécurité sanitaire. Comme rien, ni la sécurité sanitaire des enseignants, ni celle des personnels éducatifs, ni celle des agents, ne nous a été garanti, il a donc fallu l'imposer ! L'imposer par le rapport de force.

Alors finalement logiquement, les collègues qui se sont engagés dans la lutte durant cette semaine et nombre d'entre eux ont gagné les demi-groupes ! Jeudi 5 au soir notre ministre commençait déjà à céder sur les lycées et les demi-groupes. Mais nous serons vigilants, l'hybride n'est pas l'enseignement. La triste « continuité pédagogique » mise en place pendant le premier confinement a montré ses évidentes limites. Nous serons aussi vigilants sur les examens et la tentation ministérielle de passage en contrôle continu. La réflexion sur les programmes, demandée il y a maintenant 5 mois devient inévitable sauf à définitivement mépriser l'avenir scolaire de nos élèves et des plus fragiles d'entre eux en particulier.

Nous demandons encore plus aujourd'hui, des enseignants supplémentaires en ouvrant les listes complémentaires par exemple, des agents supplémentaires, des Assistants d'Education supplémentaires, des AESH supplémentaires non empiétés, pour mettre en place un vrai protocole sanitaire dans les lycées, dans tous les lycées et donc notamment les lycées professionnels une fois de plus grands oubliés de la communication ministérielle ainsi que dans les collèges et les écoles !

Nous demandons toujours et encore la fin du jour de carence, la gratuité des masques, et des masques réellement protecteurs pour tous.

Enfin nous demandons que l'escroquerie du grenelle du Ségur de l'enseignement cesse : obtenons une réelle revalorisation salariale pour toutes et tous et un plan d'urgence de recrutement massif pour l'Education et pour la Seine-et-Marne en particulier !

Et pour terminer, la matinée montre une fois de plus que le distanciel n'est pas la solution (1h15 de retard sur les horaires prévus). Concernant les instances, la CGT Educ Action 77 souligne qu'alors qu'on enseigne actuellement face à près de 30 élèves en collège, en lycée professionnel dans certaines sections et dans les écoles le tout dans des salles de 50m<sup>2</sup>, nous ne pourrions pas nous réunir à 40 dans l'immense salle du conseil départemental pour échanger afin d'avoir un véritable dialogue social ? Serions-nous plus fragiles dans les instances que dans nos salles de classe ?